

Séance du Conseil Communal de Rougemont du 7 décembre 2019

Sont présents : 27 conseillers

Mr. Florian Aeberli boursier communal

Sont excusés : Duperrex François

Oesch Pascal

Prado Noelia

Yersin Bernard

Yersin Olivier

Il est très exactement 9 heures, lorsque le président, M. Cédric Morier, salue les membres présents, ainsi que M. Jean-François Mottier, qui sera à l'avenir le représentant de la presse locale.

Il donne lecture des personnes excusées comme M. Pierre-François Mottier (député), M. Roland Berdoz (préfet), Mme Céline Baux (députée), Mme Noelia Prado, M. Olivier Yersin, M. Bernard Yersin, M. François Duperrex, M. Pascal Oesch et la presse Radio Chablais.

Comme un membre de la commission de gestion a donné sa démission, le président propose l'ordre du jour modifié comme suit :

- 1) Procès-verbal de la séance du 08.10.2019
- 2) Communications du bureau
- 3) Communications de la Municipalité
- 4) Préavis no 04/2019 Budget 2020
- 5) Préavis no 05/2019 Adoption du nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau
- 6) Préavis no 06/2019 Adoption du nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration de l'eau
- 7) Renouvellement d'un poste vacant dans une commission
- 8) Divers et propositions individuelles

L'ordre du jour modifié est accepté par l'assemblée à l'unanimité

1) Procès-verbal de la séance du 08 octobre 2019

Ce dernier ne fait l'objet d'aucune remarque et l'assemblée le valide à l'unanimité

2) Communications du bureau

Les dates des séances prévues pour 2020 sont les suivantes : 31 mars, 23 juin, 10 septembre, 6 octobre et 5 décembre.

La commission de gestion a nommé son nouveau président en la personne de M. Colin Rayroud qui est remercié pour son engagement.

Comme le prochain conseil ne pourrait être qu'en juin, le président demande aux conseillers faisant partie des diverses commissions de penser d'ores et déjà au renouvellement des ces dernières.

En effet, il n'est pas conseillé de quitter cette tâche en trop grand nombre, car en 2021 il y a une nouvelle législature et il ne faudrait pas que les commissions soient péjorées suites à de nombreux départs. Il pense particulièrement à la commission de gestion.

Cette année a été chargée en votations et élections et le président ne manque pas de remercier les personnes présentes à ces occasions comme la secrétaire, les scrutatrices, la Vice-présidente ainsi que quelques citoyens qui ont œuvrés pour les élections cantonales.

3) Communications de la Municipalité

M. André Reichenbach : Pour faire suite à la démission de M. Frédéric Delachaux du poste de directeur de Pays d'Enhaut Région économie et Tourisme, le comité a fait son choix pour la nouvelle directrice en la personne de Mme Myriam Dégallier, originaire des Diablerets.

M. Frédéric Blum : Le plan général d'affectation sera mis à l'enquête en début d'année 2020. Une séance d'information sera organisée avec la présence du chef de service du développement territorial, M. Imhof, afin d'apporter les réponses des décisions du PGA.

Mme Sonia Lang : Le père Noel arrivera le 24 décembre à 16 heures 30 et sera accompagné des cadets de la Musique Militaire de Rougemont. Le 27 décembre, la réception des hôtes nouvelle formule.

Elle sera organisée au Zolbur (les Fontaines) avec une présentation de l'école Suisse de ski de Rougemont et agrémentée par l'orchestre de la famille Henchoz toute génération confondue.

Le 31 décembre à minuit le traditionnel feu d'artifice et le 18 janvier dès 10 heures la Saint-Antoine où cette année il y aura la signature des baux pour les chalets d'alpage de la Commune.

Entre le 14 décembre et le 26 avril les Offices du Tourisme de Rougemont et Château d'Oex, seront ouverts 7 jours sur 7.

En ce qui concerne les panneaux d'informations pour piétons, 4 nouveaux emplacements ont été défini, il s'agit de la grande-salle, de la Videmanette, de la gare de Rougemont et de la gare de Flendruz.

M. Stéphane Von Siebenthal : Les chalets d'alpage ont été attribués et il n'y a qu'un seul chalet pour lequel il fallait un nouveau locataire. C'est le chalet de Comborsin. Stéphane remercie la famille Jean-Paul Yersin pour le travail effectué ces dernières années et annonce que le nouveau locataire sera Daniel Yersin pour les 6 prochaines années.

M. Rodolphe Turrian : La conduite d'eau du Plamont n'a pas pu être déplacée. Suite à une météo défavorable les travaux ont été repoussé au printemps et les entreprises garantissent un prix identique.

Il a pris contact avec le propriétaire du « grenier » à Flendruz. Ce dernier a demandé un délai, afin prendre une décision sur ce dernier.

Mme Annie Schwitzguébel : La grande salle arrive à bout touchant. Le permis d'utiliser est prévu le 20 décembre. Les enfants des écoles pourront en profiter dès la rentrée le 6 janvier. Les divers déménagements se feront jusqu'à Pâques et sitôt après le pavillon sera démoli.

Du 24 au 31 janvier elle accueillera une septantaine de militaires et la cuisine sera fonctionnelle pour les locations dans l'attente du préavis prévu fin février-début mars.

Une journée portes ouvertes est prévue le 4 janvier.

2 candidats potentiels ont été auditionné pour la reprise de l'hôtel de Ville mais des annonces vont encore être publiées.

L'idée de mettre en valeur la forêt des Arses est toujours d'actualité. Le nouveau garde forestier a dans le cadre de son travail de diplôme, présenté la possibilité de faire un sentier didactique qui passerait autour du lac. Ce dernier a eu du succès et Annie aura certainement l'occasion de nous en reparler.

La demande de poser un robydog sur la route des Chavalets a été prise en considération, la Municipalité attends juste l'autorisations des co-propriétaires.

4) Préavis 04/2019 Budget 2020

Les différents postes sont passés en revue, avec les interventions de la rapporteuse pour la commission de gestion.

Une perte de CHF 720'805.- est prévue, qui est due en grande partie à la péréquation qui présente une augmentation d'environ CHF 1.3 millions.

C'est pour cette raison que la Municipalité a décidé de ne pas prendre en compte au budget *les amortissements sur le patrimoine financier*, ces derniers n'étant pas obligatoires.

Dans son rapport la commission demande à la Municipalité d'entreprendre des démarches dans le cadre de la facture sociale et de la péréquation afin d'en négocier un allègement et une répartition plus juste.

Ces augmentations perpétuelles ne pourront, dans un avenir proche, ne plus être absorbées par les finances communales.

La parole n'étant pas demandée, le préavis est voté est accepté à l'unanimité.

Mme Genillard remercie les conseillers d'avoir accepté ce budget et souhaite pouvoir le respecter.

Des démarches sont en cours, comme demandé par la commission de gestion, pour essayer de s'unir avec d'autres communes pour se défendre par rapport à ces soucis de péréquation.

5) Préavis 05/2019 Adoption du nouveau règlement communal sur la distribution de l'eau

Suite à la modification de la loi cantonale sur la distribution de l'eau les communes ont été priées d'adapter leurs règlements communaux.

Le nouveau règlement a été présenté aux membres du conseil lors de la séance du 2 décembre 2017, seulement un problème de procédure demande une nouvelle acceptation.

Les modifications apportées ont pour but d'adapter le texte notamment en raison de l'évolution de la terminologie.

Comme ce dernier avait été accepté lors de la première présentation, la commission en charge du préavis, propose à l'unanimité de l'accepter une nouvelle fois.

C'est donc 27 conseillers qui votent favorablement.

6) Préavis 06/2019 Adoption du nouveau règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux.

Comme précédemment, le règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux a déjà été soumis au conseil communal du 2 décembre 2017, où il avait été accepté avec l'amendement suivant :

Article 26, alinéa 3 : Un diamètre de 125mm peut toutefois être admis pour un raccordement individuel.

Cet article a été modifié tel qu'amendé et la commission en charge du préavis n'a retenu aucune objection à ce règlement.

Il est donc accepté à l'unanimité.

7) Renouvellement d'un poste vacant dans une commission

Pour des raisons professionnelles, M. Mathias Moratti, démissionne de la commission de gestion.

M. Urweider propose Mlle Cindy Morier, qui accepte volontiers cette tâche.

8) Divers et propositions individuelles

M. Marcel Moratti remercie la Municipalité, le Conseil ainsi que toute la population du soutien apporté lors de la votation du 24 novembre pour la décharge de l'Ougette.

M. Lenoir demande à la Municipalité de trouver une solution pour régler l'incivilité des gens à déposer des sacs à ordures non réglementés dans les containers de la gare.

Ce problème est récurrent, la pose de caméras n'avait pas été acceptée, le travail est en cours, mais la bonne solution pas encore connue.

M. Barbey souhaite plus de précision sur les travaux prévus au ruisseau des Ciernes-Picats.

Rodolphe Turrian explique que ce dernier est inter-communal (2 communes) et le projet est de refaire les berges du ruisseau en évacuant tous les bois.

M. Barbey estime que dans la même zone, il y a un problème avec les sentiers pédestres.

Une longue discussion avec le Municipal Stéphane Von Siebenthal aboutit à une non compréhension du problème, mais le municipal promet d'y accorder de l'attention.

Mme Graf souhaite savoir si la date pour la soirée d'information du PGA est déjà fixée.

M. Blum répond que non mais qu'elle paraître dans le journal local.

M. Lenoir souhaite parler de l'impact des camions lourds sur nos routes.

Les camions ayant beaucoup évolués, ils sont plus lourds et il n'est pas acceptable que nos routes en souffrent.

Il demande à la Municipalité de revoir ces limitations.

M. Rodolphe Turrian répond que sur les routes de montagnes, selon la directive des améliorations foncières il faut limiter les coûts et faire du stabiliser. Cela signifie qu'il est difficile d'avoir des routes qui soient vraiment stables. Une échelle de 30 tonnes a été fixée, afin d'avoir une certaine marge. Aucun contrôle ne se fait, mais il y a des discussions qui ont lieu entre le transporteur et la Commune lors des transports de bois et il faut juste garder une certaine cohérence, en l'occurrence si terrain gelé ou détrempé.

Mme Sylvie Yersin demande un complément d'information, au nom de la commission de gestion, sur la nomination de Cindy Morier à la commission alors qu'elle est vice-présidente du conseil.

La législature se terminant en 2021.

Il est noté dans le règlement communal, que lorsque l'on rentre à la commission de gestion, c'est pour une période de minimum 2 ans.

M. Urweider clôt le débat en précisant que l'article veut bien dire que la période est de 2 ans dans le cadre d'une législature.

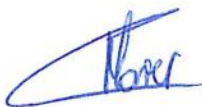
M. Tell Schwitzguébel s'étonne de voir disparaître le mot « infrastructures » dans le titre de la commission des routes.

La secrétaire s'excuse de ce lapsus, mais la nomenclature de cette commission n'a pas changé c'est bien la commission des routes et infrastructures.

Avant de clore cette séance, le syndic souhaite remercier chacun pour la bonne entente avec le conseil et son bureau ainsi qu'avec ses collègues municipaux et les employés de l'administration communale.

Le président termine la séance en souhaitant de belles fêtes de fin d'année et en invitant chacun à partager le repas et le verre de l'amitié à l'hôtel de Commune.

Le Président :



Cédric Morier



La secrétaire :



Christine Yersin